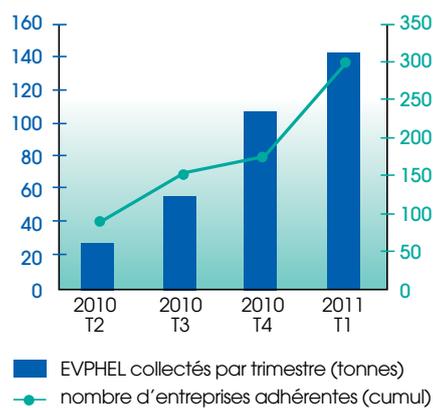




Premier bilan de la filière

Plus de 300 distributeurs et laiteries ont adhéré au dispositif et certains d'entre eux ont déjà organisé des premières collectes. **Au 30 avril 2011, plus de 300 tonnes d'EVPHEL ont été récupérées.**



Les industriels contributeurs

Au 30 avril 2011, 16 sociétés, représentant plus de 95% du marché français, ont signé une convention pluriannuelle avec SEPH (Solution EPH, structure dédiée qui collecte l'éco-contribution auprès des metteurs en marché) :

- ANTI-GERM France
- HYPRED
- BOU-MATIC GASCOIGNE MÉLOTTE
- INDAL SA
- CID-LINES N.V
- GEA FARM TECHNOLOGIE
- DE LAVAL
- LABORATOIRE SOLUTIO
- DIVERSEY France SA
- LELY CONSUMABLE B.V
- DUPUY
- PRODHYNET
- ECOLAB
- QUARON
- HYDRACHIM
- SANICOOPA SARL

Témoignages

Dans la Loire, les bonnes habitudes sont déjà prises

Stéphane BONNY est éleveur à Saint-Marcellin-en-Forez.

Richard PONCET travaille chez Sodiaal Union Sud-Est à Saint-Etienne



Richard Poncet, Sodiaal Sud-Est récupère un bidon chez Stéphane Bonny du Gaec des Genêts.

Stéphane, parlez-nous de votre exploitation
Nous sommes en Gaec, avec mon associé Gérard RODANGE, et nous possédons environ 60 vaches laitières et 70 génisses.

Combien de produits d'hygiène utilisez-vous en moyenne ?

Pour l'hygiène des installations et du matériel de traite, sur l'année, je dirais 10 bidons jaunes et 5 rouges. Les jaunes c'est de l'alcalin et les rouges des produits acides.

Et pour l'hygiène de la mamelle ?

Cela peut varier mais on peut avoir jusqu'à une vingtaine de bidons de 20 litres à éliminer dans une année.

Comment participez-vous à la collecte des bidons vides ?

C'est très simple : dès qu'un bidon est terminé je le rince 2 ou 3 fois et je le laisse égoutter. Quand le camion de Sodiaal passe pour m'apporter un bidon neuf, je lui donne le bidon vide.

Vous trouvez utile cette filière de collecte ?

Très utile, au même titre que pour les films agricoles usagés que nous utilisons en élevage. Ça nous débarrasse de tous ces déchets dont on ne sait pas quoi faire.

Richard, quelle est votre fonction exacte ?

Je suis vendeur itinérant : avec mon camion, je passe chez mes clients pour leur vendre différents produits d'agro fourniture. Je vois environ 15 à 20 agriculteurs par jour.

Vous venez souvent ici, au Gaec des Genêts ?

En moyenne, je dois y passer tous les quinze jours et une fois sur deux, je vends un produit d'hygiène et je reprends un bidon vide.

Ce système semble parfaitement fonctionner ?

Oui car nous avons déjà mis en place ce type de collecte avant le lancement de la filière EVPHEL. Mais maintenant, c'est vraiment systématique et bien intégré.

Où mettez-vous les bidons vides ?

Nous avons aménagé un rangement sous le camion qui permet de stocker provisoirement 7 ou 8 bidons. Quand c'est plein, je mets les bidons dans une sache transparente, à l'intérieur du camion.



Un rangement a été aménagé sous le camion pour ranger les bidons collectés

Vos clients éleveurs sont donc très disciplinés ?

En effet, ils ont adopté les bons réflexes. Il nous reste à leur apprendre les bons gestes. Ils nous rendent encore les bidons avec les bouchons vissés que nous devons enlever pour les mettre à part, dans un sac plastique. Et puis certains bidons ne sont pas correctement rincés. Au-delà de la collecte, nous avons un travail pédagogique à effectuer.



Filière EVPHEL, une gouvernance multipartite



Le Comité de pilotage national de la filière EVPHEL a été mis en place en 2008 à l'initiative et sous l'égide du CNIEL.

C'est un lieu de concertation entre les différentes familles professionnelles impliquées dans la gestion de la filière (fabricants et importateurs de produits d'hygiène, entreprises laitières, distributeurs non laitiers, éleveurs), les chambres d'agriculture et l'éco-organisme ADIVALOR qui gère le dispositif Opérationnel (*).

Le comité de pilotage a pour mission de :

- valider les principes de fonctionnement de la filière EVPHEL,
- suivre le déploiement du dispositif de récupération des emballages,
- faciliter et promouvoir l'adhésion des éleveurs et des distributeurs à cette démarche,
- s'assurer de la bonne utilisation des ressources financières liées à l'éco-contribution perçue sur chaque kilo de produit vendu.

(*) La mise en place du dispositif a bénéficié de l'expertise technique de l'institut de l'élevage

Communication

Campagne de communication dans la presse professionnelle agricole

De juin à octobre 2011, une page de publicité sera diffusée dans trois magazines nationaux dédiés à l'élevage laitier (*L'Éleveur Laitier – Réussir Lait – PLM*). Cette annonce donne la parole aux deux acteurs de terrain que sont le distributeur et l'éleveur.

Les fondamentaux de la collecte sont également rappelés : emballages concernés, modalités des collectes, recyclage des bidons.

Une annonce rédactionnelle personnalisable a été également conçue.

Sur un format A4 en largeur, tous les points-clés de la filière EVPHEL sont rappelés et expliqués. Des espaces de repiquage ont été prévus pour personnaliser le message : témoignage local, contacts, noms et logos des intervenants, etc. **Cette annonce est proposée gratuitement aux partenaires de la filière** (distributeurs, entreprises laitières, Chambres d'agriculture...) qui souhaitent diffuser ce message, dans leur journal interne ou dans la presse de leur département. **Pour se la procurer : evphel@adivalor.fr**



>Infos >Contacts

Dans votre région :

www.adivalor.fr
rubrique "contacts".

En savoir plus :

www.adivalor.fr/EVPHEL/FAQ

Commander des documents d'information

(dépliants et affiches collectes, fiches de consignes, documents administratifs)

www.adivalor.fr

rubrique "extranet"

(en haut à droite de la page d'accueil)



"fil d'infos" est réalisé par ADIVALOR, sous l'égide du Comité de pilotage national mis en place par le CNIEL

Ce projet est piloté par le CNIEL, avec la participation de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène Industrielle (AFISE), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL) et ADIVALOR.